

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

PRODUCTIQUE TEXTILE

Option A - FILATURE

Option B - BONNETERIE

Option C - TISSAGE

Option D - ENNOBLISSEMENT

**E5 - GESTION ET ANALYSE DES PRODUITS
ET MATÉRIELS****Sous-épreuve : U 53 - GESTION**

Durée 2 heures

coefficient 2

dont 15 minutes pour la lecture du sujet

*Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte : 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.*

Document à rendre avec la copie :
Annexe 2page 4/4

CALCULATRICE AUTORISÉE

Sont autorisées toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimantes.

Le candidat n'utilise qu'une seule machine sur la table. Toutefois, si celle-ci vient à connaître une défaillance, il peut la remplacer par une autre.

Afin de prévenir les risques de fraude, sont interdits les échanges de machines entre les candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices.

Tout autre matériel interdit

Vous venez d'être embauché(e) en tant que technicien(ne) chez World Tricot, SARL gérée par Carmen Colle, qui vous est présentée en *annexe 1*.

Durant le premier mois, vous êtes à l'essai et vous êtes accueilli(e) successivement dans les différents services de l'entreprise, afin de favoriser votre intégration.

PARTIE I – ÉCONOMIE

Après avoir lu l'annexe 1, répondez aux questions suivantes :

1. Définissez la sous-traitance, et précisez les avantages et les inconvénients pour le donneur d'ordres de sous-traiter une partie de sa production.
2. Les PME constituent la majeure partie des entreprises en France. Qu'est-ce qu'une PME ? Quels sont leurs atouts, mais également les principales difficultés qu'elles rencontrent ?
3. World Tricot est spécialisée dans la maille de luxe. Selon vous, quelle est la politique de prix pratiquée par cette firme ? Qualifiez également son mode de distribution.

PARTIE II – DROIT

1. Qu'est-ce qu'une SARL ? Rappelez-en les principales caractéristiques.
2. Vous avez eu la chance de signer un contrat à durée indéterminée (CDI), mais il existe encore quelques employés sous CDD dans l'entreprise : définissez ces deux notions.
3. Différenciez le licenciement économique du licenciement pour motif personnel.
4. L'entreprise World Tricot devrait-elle avoir un délégué du personnel ? Quel est son rôle en général ? Quels sont les autres organes de représentation du personnel qui peuvent exister dans une entreprise ? Quel est leur rôle ?

PARTIE III – GESTION

L'entreprise World Tricot a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 1 260 000 €. Ses charges variables représentent 62 % du chiffre d'affaires et ses charges fixes s'élèvent à 248 800 €.

De passage dans le service administratif, on vous demande :

A. de compléter la facture figurant en *Annexe 2 (à rendre avec la copie)*.

B. d'apprécier la rentabilité de l'entreprise World Cie en répondant aux questions suivantes :

1. Calculez la marge sur coût variable et le résultat de l'entreprise pour 2006.
2. Déterminez son seuil de rentabilité et précisez la signification de celui-ci.
3. Quel chiffre d'affaires l'entreprise doit-elle réaliser pour obtenir un bénéfice de 300 000 € ?
4. Quel est le document comptable qui permet de déterminer et de présenter le résultat de l'entreprise ?
Représentez de façon simplifiée ce document.

Annexe 1

« Rebondir »

Carmen Colle
Gérante de World Tricot

Elle crée sa propre marque de vêtements

Ex-sous-traitant de grands noms de la mode, l'entreprise World Tricot n'a pas été épargnée par la crise du textile. Lâchée par ses clients, la PME a riposté en lançant sa griffe.

Dior, Christian Lacroix ou encore Thierry Mugler. La société World Tricot, spécialisée dans la maille de luxe, a travaillé avec les plus grands noms de la création parisienne. Pourtant, lorsqu'elle se lance dans l'aventure en 1990, Carmen Colle n'y connaît pas grand-chose. « *Je n'avais aucun contact dans ce milieu* », confesse la dirigeante de la PME. À force d'audace et de persévérance, elle se fait une place dans le monde du luxe. Elle crée même sa propre griffe : Angèle Batist. Lancée fin 2002, celle-ci s'exporte déjà aux Etats-Unis et au Japon et devrait apparaître dans des défilés londoniens à la rentrée. « *Ce lancement est ce qui nous a sauvés et nous sauve aujourd'hui encore* », constate la dirigeante, qui a senti venir le vent de la délocalisation.

Sa crise. En 2001, World tricot perd un gros contrat avec Yves Saint-Laurent, qui pèse alors 30 % de son chiffre d'affaires. Un vrai coup dur pour Carmen Colle, qui doit en encaisser un second : la mise en place des 35 heures. Alors qu'elle avait toujours brillé par sa réactivité - « *Nous étions capables de produire dans des délais très courts, parfois du jour au lendemain* » - , la PME perd en partie cet avantage concurrentiel : il lui faut désormais au moins deux jours pour satisfaire la demande d'un donneur d'ordres. Résultat : de nombreux clients la quittent, préférant s'adresser à des producteurs chinois ou indiens, dont les tarifs sont inférieurs de 30 % à ceux de l'usine franc-comtoise. World Tricot est alors contrainte de réduire ses effectifs. Une quinzaine de CDD ne sont pas renouvelés, les départs à la retraite pas remplacés et trois salariés sont licenciés pour motif économique. Entre 2000 et aujourd'hui, l'effectif de World Tricot passe ainsi de 67 à 22 salariés.

Son rebond. Mais Carmen Colle ne baisse pas les bras pour autant. Elle souhaite redevenir maître de sa charge de travail, un objectif qui la conduit à lancer sa propre marque à la fin de 2002. Cela lui permet aussi de s'affranchir des aléas de la demande. « *Certaines saisons, nous travaillions plutôt le crochet ; pour d'autres, tout se faisait à la main... Il fallait sans cesse adapter l'outil de production et former les salariés à de nouvelles techniques.* » Désormais, c'est en fonction de ses propres savoir-faire et envies que l'entreprise crée ses modèles. Ce qui n'empêche pas Carmen Colle de se montrer exigeante. « *Le fait d'avoir travaillé pour de grandes marques nous a enseigné la rigueur* », commente la dirigeante, qui n'a pas hésité à prendre son bâton de pèlerin pour imposer sa marque dans les boutiques de prêt-à-porter. Carmen Colle s'est aussi démenée pour dénicher le bon styliste. Après plusieurs essais, elle pense avoir trouvé la perle rare en l'italien Oscar Santagata. En mars dernier, lors d'un défilé dans un grand hôtel parisien, ses robes arachnéennes ont fait sensation.

Virginie Jacob (*Chef d'entreprise magazine* – n°9 – Juin 2006)

Annexe 2 (à rendre avec la copie)

WORLD Tricot
10, rue du Parc

70 – LURE

« Mod Est »
15, rue Sarrail

75005 – PARIS

V/Cde téléphonique du 10/06/N
Notre livraison du 13/06 par transporteur.

FACTURE N° 66

Lure, le 15/06/N

Désignation des articles	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT
Pulls Réf. AV 15 taille S	10	120	
Pulls Réf. AV 12 taille M	15	160	
Total HT			
Remise 10 %			
Remise 5 %			
Net hors taxes			
TVA 19,6 %			
Port TTC			35,88
Net à payer (en votre aimable règlement par chèque bancaire sous huitaine)			